



Procès-verbal de la séance du comité de Lapins de race Suisse, samedi, 29.07.2017, à 14 heures, à l'hôtel Castle, Jägerstübli, 3989 Blitzingen

Sont présents: Président Peter Iseli, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Astrid Spiri, Monika Wenger, Stefan Röthlisberger

A 14 heures, P. Iseli salue les membres du comité et l'ordre du jour, reçu préalablement, est accepté.

1. **Approbation des PV:** Les PV de la séance du comité du 25.04.2017 et de l'AD du 10.06.2017, au Locle, sont approuvés à l'unanimité. Les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.
2. **Rapports succincts des ressorts:**
 - a) **Président:** P. Iseli informe sur la dernière séance de Petits animaux Suisse. La gérante de la Centrale de Petits animaux sera absente jusqu'à fin août pour raison de santé. Il n'y aura pas de table ronde car le règlement exige la séparation des pouvoirs. La journée européenne à Eger, Hongrie, a eu lieu. Il est surtout question de la prochaine exposition européenne au Danemark. P. Iseli a demandé de l'aide auprès de Lotti Bigler pour clarification dans le cadre de la protection des animaux. Elle a expliqué, dans un email circonstancié, l'accord entre l'OSAV et Lapins de race Suisse. P. Iseli a enregistré la démission d'A. Spiri pour la prochaine AD 2018. Le comité prend connaissance de son retrait et la remercie pour son grand engagement. Le comité d'organisation du 10e championnat suisse des jeunes de Petits animaux Suisse, du 19 au 20.02.2019, s'est réuni pour la deuxième fois. P. Iseli a assisté le 28.07.2017 à l'ensevelissement de Erwin Leowsky, Président du ZDRK, à Münchberg DE.
 - b) **Finances:** M. Durrer indique quel le versement aux clubs a été effectué. Seules 3 cotisations cantonales ne sont pas encore rentrées.
 - c) **Secrétariat/PV:** M. Wenger a établi de nouveaux formulaires à remplir sur ordinateur en allemand et en français. La table comparative (table de Kern) et le flyer pour la journée d'automne 2017 sont consultables sur le web. Il en de même pour la statistique avec le nombre de bêtes aux expositions.
 - d) **Commission technique CT et association suisse des experts cunicoles ASEC:** S. Röthlisberger annonce que seuls les 5 experts suisses en fonction au niveau européen assisteront à la formation des juges au sein de l'EE. Dans un proche avenir, le besoin d'experts supplémentaires ne se fait pas sentir. U. Hamann et S. Röthlisberger donneront les instructions nécessaires à l'aide du standard européen à Sandra Heuberger et Markus Pfiffner. Ces derniers accompagneront l'équipe responsable du transport à la prochaine exposition européenne. L'annonce pour la formation d'experts en Suisse 2018 - 2021 a paru dans le «Kleintierzüchter». Le délai d'inscription expire le 01.12.2017. Un cours de formation pour les experts de deux jours est prévu en 2018 au nord-est de la Suisse sur la «Schwägalp». S. Röthlisberger a envoyé la prise de position de la CT au sujet de la détention exemplaire de lapins.
 - e) **Expositions:** La remise du matériel avec E. Buser a eu lieu le 07.07.2017. Les excellents documents concernant le calendrier des expositions de jeunes sujets et autres ont été remis par P. Iseli à M. Wenger. Décharge est donc donnée à E. Buser.
 - f) **Jeunesse/Europe:** La société « Ecole Formation Suisse » planifie une manifestation du 09.07. au 20.07.2018 à Weinfelden. Il s'agit d'une formation continue pour

personnel enseignant. A. Spiri est d'avis que nous devrions présenter notre projet « Clapier d'école ». Elle prendra contact avec les personnes responsables du cours. Elle était aussi présente lors de la dissolution de la FSK le 11.05.2017. La pins de race héritera d'un Laptop avec le programme du registre d'élevage. A. Spiri a demandé aux clubs s'ils étaient intéressés au registre d'élevage. Apparemment l'intérêt n'est pas là, ni pour autre chose. La fortune va être répartie : 1/3 au Ballenberg, 1/3 à la société Kreuzlingen et 1/3 au parc animalier Goldau. A. Spiri participera comme représentante de Lapins de race Suisse à la journée suisse des préposés à la jeunesse du 26.08.2017. à Ruswil.

g) Santé et protection des animaux: Il n'y a pas de nouveaux cas de VHD2 officiellement annoncés ni connus.

3. Invitations: Les délégations sont enregistrées et confirmées au fur et à mesure. P. Iseli participera à la prochaine journée européenne au Danemark. Les 5 experts cunicoles suisses avec formation européenne participeront au cours de formation au niveau européen. Lapin Rhön Suisse fêtera son 15 e anniversaire. P. Iseli est membre d'honneur et participera sans être délégué de Lapins de race Suisse à Hallau

4. Correspondance/Décisions: PL'effet surprise lors de la nomination comme membres d'honneur chez Emil Stöckli et Franz Käser a été total. Ils ont adressé leurs sincères remerciements.

La fédération suisse des éleveurs d'Angora n'est pas d'accord avec la notice pour le lapin Angora. La responsabilité concernant ces notices incombe à la commission pour la santé et la protection des animaux; raison pour laquelle la lettre de R. Nyffeler sera transmise à cette commission.

La demande d'acquisition de 5 clapiers d'école supplémentaires a été approuvée à l'unanimité lors de la dernière séance de Petits animaux Suisse.

Couture sur peaux Suisse a adressé ses comptes pour les cours du premier semestre 2017. Le règlement des dédommagements ne fait pas mention de la formation continue de Couture sur peaux Suisse. Néanmoins deux jours de cours, analogues aux experts, sont dédommagés.

Le groupe de couture sur peaux Ittigen-Papiermühle a été dissous au 24.03.2017.

Concernant BiOMill P. Iseli a eu un entretien avec Peter Graf et Jürg Oberger. BiOMill avait laissé entendre dans son dernier bulletin que les directives pour les expositions avaient été modifiées. Or ce n'est pas le cas. Seule l'indication que l'objet à ronger pouvait être remplacé par un dé de foin pressé. Ce qui est correct, c'est que les prescriptions au sujet des expositions sont réexaminées par l'OSAV. BiOMill reconnaît son erreur et informera en conséquence sa clientèle. BiOMill aura l'occasion de se présenter à la journée d'automne du 09.09.2017. Un formulaire pour soutenir les sections aux expositions sera consultable sur le web prochainement. BiOMill est d'accord de prendre en charge les frais d'impression du livret de coloriage. En contrepartie la dernière page lui sera offerte pour faire de la publicité.

5. AD 2017 au Locle, Rétrospective: Le déroulement de l'AD a été correct. Les nuitées et le repas de midi du dimanche ont été parfaitement organisés. Les microphones n'ont pas très bien fonctionné malheureusement à l'AD. A l'avenir il faudrait veiller à une infrastructure (microphones, beamer, écran) adaptée au temps. Dommage que l'information du repas servi sur place samedi ne soit pas parvenue à temps. Il serait judicieux d'offrir une collation aux participants aussi après l'assemblée des délégués. Le comité a pris connaissance de la lettre de Peter Windler. L'ordre d'interventions avait été discuté préalablement avec M. Hollenstein. M. Durrer informe sur le décompte des hôtels. La différence entre le prix pour la chambre double et la chambre individuelle sera déduite du décompte trimestriel pour J. Rey-Bellet, E. Buser et M. Gruz.

6. Journée d'automne d 09.09.2017: Le flyer a été mis sur les tables lors de l'AD. Il sera adjoint aux informations aux membres et paraîtra dans les numéros 32 et 33 du « Kleintierzüchter ». Eventuellement il sera aussi mis sur le site de Petits animaux

Suisse 2018. A. Spiri a préparé les informations aux membres. Dès qu'elles seront traduites, elles seront envoyées aux membres par email. Les nouveaux statuts seront également joints aux informations. A. Spiri indique que 21 personnes se sont annoncées à ce jour à la journée d'automne. Si le nombre de personnes inscrites jusqu'au 20 août est insuffisant, une annonce paraîtra dans la Tierwelt.

7. **Cours Lapins de race Suisse:** La proposition du groupe de travail, composé d'E. Buser, S. Röthlisberger et U. Hamann, est discutée. Le cours est donné en un jour. Il faut au moins 8 participants. L'organisateur doit adresser le programme avec la date du cours, la liste des participants un mois avant le début du cours au président de la CT, S. Röthlisberger. Les frais des conférenciers sont à la charge de Lapins de race Suisse. Le formulaire du cours rempli, avec le bulletin de versement, analogue au règlement des dédommagements et indemnités jusqu'à la fin de l'année, doit être adressé au caissier de Lapins de race Suisse. Pour la partie pratique, il faut avoir 3 à 5 lapins à disposition. Il faut en référer préalablement aux les conférenciers. Tous les participants doivent prendre avec eux le standard 15 et du matériel à écrire. Les conférenciers remettent aux participants de la documentation. La documentation sera commandée auprès de Petits animaux Suisse à Zofingue. Les experts actifs peuvent s'annoncer comme conférenciers. Avec ce cours pour éleveurs une nouvelle étape dans la formation des membres est franchie. L'annonce pour le cours pour préposés ne pourra se faire qu'après avoir suivi ce cours pour éleveurs d'un jour. Le cours pour préposés sera réduit de 2 jours à 5 jours. Le cours pour préposés ne comprendra plus le cours pour certificat de compétence. Les thèmes du cours pour éleveurs ne seront plus traités lors du cours pour préposés mais feront partie intégrante pour l'examen du cours pour préposés. S. Röthlisberger demandera à M. Gruaz de traduire le cours. Pour l'instant, le cours pour préposés est donné comme auparavant. Le règlement du cours pour préposés sera adapté prochainement. Concernant le cours pour préposés, les documents seront finalisés dès que M. Affolter aura remis ses documents. Au sujet du cours pour experts, il faut simplifier le déroulement. Certains jours de formation seront intégrés pendant la durée des expositions. L'examen d'admission aura lieu le 20.01.2018 à Zofingue.
8. **Propositions à l'attention de Petits animaux Suisse:** Le comité discute de la juridiction chez Petits animaux Suisse. Il prend en considération de proposer une modification de la juridiction. Le comité décide à l'unanimité la nécessité d'une préparation adéquate.
9. **Mise en consultation:** Concernant le questionnaire et les directives au sujet des lapins, la critique est émise qu'ils ne sont pas dans l'intérêt de l'éleveur. P. Iseli et M. Wenger répondront dans ce sens à Petits animaux Suisse.
10. **Petits animaux Suisse 18:** Les PV donnent les informations utiles. M. Wenger a préparé les formulaires d'inscription. L'envoi des documents est fixé au jeudi, 31.08.2017 et le délai d'inscription au 30.10.2017. Ils seront mis sur le web fin août. Le comité approuve à l'unanimité les formulaires. Tout est réglé pour l'élection de Mister 2018. Les photos des champions seront prises au fur et à mesure pendant la journée d'appréciation. P. Iseli s'occupera de l'organisation du stand d'information et de l'exposition centrale. A. Spiri a élaboré un plan temporel pour la tournée des visiteurs. P. Iseli a confectionné la boille à lait sur laquelle les membres du comité apposent leur signature avec prénom seul. L'apéro avec les champions sera servi dans les locaux du bureau. S. Röthlisberger propose de remettre des pansements avec inscription. La surface pour Lapins de race ne sera calculée qu'après le délai d'inscription. La liste des suspens est mise à jour continuellement.
11. **Exposition européenne au Danemark:** Les délégués à l'AD ont approuvé la participation aux expositions européennes. Hormis les oiseaux d'agrément, les volailles, les lapins et les pigeons seront transportés en commun avec un point de départ unique en Suisse (par exemple Egerkingen). Les experts qui jugent à l'exposition européenne doivent aider à la livraison et au retrait des bêtes.

12. Liste des suspens: Elle est mise à jour au fur et à mesure.

13. Divers: Aucune communication de la part des membres du comité.

Prochaines échéances:

Séance du comité le 08.09.2017 à 16 heures au Campus Sursee

Journée d'automne le 09.09.2017 à Schenkon

A 17 heures 10, le président, P. Iseli, clôt la séance avec remerciements aux membres du comité.

Le président: Peter Iseli

La rédactrice du PV: Monika Wenger

Le traducteur: Joseph Rey-Bellet